360 SENAT

par un vote de 82 à 10 ou 12, une résolution favorisant l'établissement d'une cour de divorce en Ontario.

L'honorable sir ALLEN AYLESWORTH: Honorables messieurs, je n'étais pas dans cette Chambre hier, mais je vois par le compte rendu de la séance que ce bill arriva de la Chambre des communes et fut, avec la permission du Sénat, inscrit à l'ordre du jour pour sa deuxième lecture aujourd'hui. Vu qu'il nous est soumis d'une manière qui paraît plutôt insolite, et vu que son incorporation au recueil de nos lois apporterait un changement très radical aux principes qui ont guidé notre législation, je ne suis pas prêt à continuer la discussion de cette mesure aujourd'hui. S'il n'y a pas d'objection sérieuse, je désire donc proposer l'ajournement du débat.

Le débat est ajourné.

BILLS DE DIVORCE PREMIERE, DEUXIEME ET TROISIEME LECTURE

L'honorable M. McMEANS, président du comité des divorces, présente les bills suivants, et propose qu'ils soient lus pour la première, deuxième et troisième fois, et qu'ils soient adoptés:

Bill L9, intitulé: Loi pour faire droit à

Lillian Ainsworth.

Bill M9, intitulé: Loi pour faire droit à Sarah Berkovitz.

Bill N9, intitulé: Loi pour faire droit à George Frederick Wilson.

Bill O9, intitulé: Loi pour faire droit à Roy Franklin Beattie.

Bill P9, intitulé: Loi pour faire droit à John

George Laney.

Bill Q9, intitulé: Loi pour faire droit à Albert Nott.

Bill R9, intitulé: Loi pour faire droit à John Thomas Legge.

Bill S9, intitulé: Loi pour faire droit à Isabella Henderson.

Bill T9, intitulé: Loi pour faire droit à Emil Henry Hornburg.

Le Sénat s'ajourne jusqu'à demain, à trois heures de l'après-midi.

Présidence de l'honorable Hewitt Bostock.

Jeudi, 6 juin 1929.

La séance s'ouvre à 3 heures de l'après-midi, sous la présidence de l'honorable Hewitt Bostock.

Prières et affaires de routine.

BILL D'INTERET PRIVE

3e LECTURE

Du projet de loi d'intérêt particulier (bill 309), ayant pour objet de changer le nom de L'hon. M. WILLOUGHBY.

la Dominion of Canada Guarantee and Accident Insurance Company en celui de The Dominion of Canada General Insurance Company.

DEPOT DU RAPPORT SUR LE CONGRES DE L'UNION INTERPARLEMEN-TAIRE

A l'appel de l'avis de motion présenté par l'honorable M. Belcourt:

Qu'il appellera l'attention du Sénat sur la 25e conférence de l'Union interparlementaire tenue en la cité de Berlin (Allemagne), le 23 et les jours suivants du mois d'août 1928, sur la procédure suivie et les résolutions qui y ont été adoptées.

Le très honorable M. GRAHAM: Honorables messieurs, nous regrettons tous l'indisposition persistante du représentant d'Ottawa (l'honorable M. Belcourt) et nous espérons qu'il sera complètement rétabli dans peu de temps. Incapable de se rendre à la Chambre, il m'a demandé, dans une lettre reçue ce matin, de prier le Sénat de bien vouloir consigner au hansard le rapport qu'il a préparé au sujet de la réunion de l'Union interparlementaire, tenue à Berlin, au mois d'août dernier. Il note qu'en sa qualité de président du groupe canadien, il a le devoir de communiquer au Parlement ce rapport et les vœux du congrès, à la première session subséquente. Je demande donc la permission de consigner ce document au compte rendu des délibérations, tout comme si notre honorable collègue nous l'avait présenté de vive voix.

(La motion est adoptée.)

Voici le rapport présenté par l'honorable M. Belcourt:

Honorables messieurs, en ma qualité de président et de délégué du groupe canadien de l'Union interparlementaire, ce fut pour moi un devoir et un plaisir d'assister et de prendre part au 25e congrès de l'Union, tenu à Berlin (Allemagne) du 23 août 1928 à la fin du même mois. Il m'incombe maintenant, en vertu du règlement qui régit chaque groupe national, de faire connaître au Parlement du Canada les délibérations du congrès et les vœux qui y ont été approuvés.

On doit se féliciter, me semble-t-il, de voir augmenter, chaque année, le nombre et l'importance des membres de l'Union, aussi bien des groupes que des personnes qui en font partie, de sorte que l'Union commande une plus grande attention et provoque une collaboration plus intime entre les diverses parties du monde. C'est vrai au même titre de notre groupe national, dont la plus grande partie des membres se recrutent parmi les sénateurs. La Chambre haute fournit, aux divers congrès, le plus grand nombre des délégués du Canada. C'est dans l'ordre, à mon sans, puis-